

## DEMANDE D'ACCREDITATION POUR LES MÉDIAS

Les représentants des médias qui désirent obtenir une accréditation pour la Coupe Banque Nationale présentée par IGA, qui aura lieu du 9 au 17 septembre 2017 au PEPS de l'Université Laval à Québec, doivent compléter et retourner ce formulaire à [vjaklin@tenniscanada.com](mailto:vjaklin@tenniscanada.com) **avant le 1<sup>er</sup> septembre.**

Pour accélérer le processus d'accréditation, nous vous recommandons de nous fournir une photo en format JPG. Celle-ci devra être envoyée par courriel à [vjaklin@tenniscanada.com](mailto:vjaklin@tenniscanada.com).

Les demandes des pigistes devront être accompagnées d'une lettre de l'organisme qu'ils représentent pour la Coupe Banque Nationale. Tennis Canada et la WTA se réservent le droit d'approuver ou de rejeter les demandes d'accréditation. L'envoi d'une demande ne garantit pas son acceptation. Après la date limite, vous recevrez une confirmation écrite par courriel concernant le statut de votre demande.

**Nom du média** \_\_\_\_\_

**Adresse** \_\_\_\_\_

**Code postal** \_\_\_\_\_ **Pays** \_\_\_\_\_

**Adresse électronique** \_\_\_\_\_

**Téléphone** \_\_\_\_\_

**Nom du demandeur** \_\_\_\_\_ (nom de famille) \_\_\_\_\_ (prénom)

**Adresse électronique** (si différente de celle indiquée ci-dessus)

**Catégorie**

Rédacteur  Radio  Photographe  Télévision\*

**Type**

Quotidien  Hebdomadaire  Revue  Agence

Autre (spécifiez) \_\_\_\_\_

**Télévision\***

Reporteur     Producteur     Caméraman

Autre (spécifiez) \_\_\_\_\_

**CHAQUE ACCRÉDITATION DEVRA ÊTRE RÉCLAMÉE PAR LA PERSONNE À QUI ELLE A ÉTÉ ACCORDÉE, SUR PRÉSENTATION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ**

- Les accréditations sont accordées uniquement aux médias en devoir.
- Seuls les journalistes avec une heure de tombée quotidienne disposeront d'une place réservée sur la galerie de presse.
- Aucune accréditation générique ne sera acceptée.

**Les photographes et caméraman accrédités doivent respecter les règles suivantes :**

**Il est strictement défendu :**

- De bouger de façon excessive à proximité du terrain durant un match ;
- D'utiliser une caméra à moteur d'entraînement lors d'un service ou à tout autre moment si la joueuse ou l'arbitre s'y objecte ;
- De se repositionner sur le terrain à un autre endroit que celui qui vous est assigné.
- Si une joueuse ou un officiel réclame qu'aucune photo ne soit prise dans une situation donnée, les photographes doivent s'y conformer immédiatement et sans condition.
- S'il n'y a pas de place pour tous les photographes et caméraman accrédités sur le Court central, ils devront alterner leur présence sur demande de la responsable des médias.
- Un photographe ne peut demander à une joueuse de poser durant un match ou lorsqu'elle se dirige vers un terrain.

Quiconque dérogera à l'un de ces règlements peut se voir refuser le droit d'accès au Court central et aux installations de la Coupe Banque Nationale présentée par IGA. Le refus de se soumettre aux règlements peut entraîner l'annulation de l'accréditation par la responsable des communications de Tennis Canada, la représentante de la WTA ou encore le directeur du tournoi.